

I REPÈRES

I - NAISSANCE DE L'ŒUVRE

■ *Les Étrennes*, 1708

Turcaret est né d'un échec, celui d'une pièce en un acte, *Les Étrennes*. Rejetées en 1708 avec *La Tontine*, elles inspirèrent à leur auteur une nouvelle pièce en cinq actes. *Les Étrennes* étaient destinées à être portées sur scène en janvier 1709, ce qui explique en partie leur titre. Les Comédiens-Français procédèrent à la lecture de la pièce le 15 mai 1708 et finirent par la refuser. Sans se décourager, Lesage décida d'exploiter à nouveau la matière de son œuvre.

■ Cabale des financiers

Une fois sa nouvelle pièce écrite, Lesage commença à la faire connaître dans les salons et à y gagner un public. Ces lectures eurent tant de succès qu'elles finirent par inquiéter ceux qui y étaient ridiculisés, les financiers. Il tentèrent dès lors d'influencer les acteurs de façon à empêcher toute représentation de la pièce. Ils allèrent même jusqu'à offrir 160 000 livres à Lesage. Mais il refusa de retirer sa pièce.

■ Intervention de Monseigneur et première représentation

Le Dauphin, fils de Louis XIV, usa alors de son autorité sur les théâtres parisiens et décida que la pièce serait représentée (le 13 octobre, selon *L'Histoire du théâtre français* des frères Parfaict). On dit aussi que le duc de Bourgogne et Fénelon seraient intervenus. Les comédiens purent ainsi échapper aux pressions des financiers. La première représentation de *Turcaret* devait avoir lieu le 11 janvier 1709. Mais la cabale ne désarmait pas et la première fut repoussée au 14 puis au 22, et enfin au jeudi 14 février. Ce sont les Comédiens-Français qui jouèrent la pièce, dans la salle de la rue des Fossés-Saint-Germain, rue de l'Ancienne-Comédie aujourd'hui. La recette fut bonne. Encouragé par ce succès, Lesage décida d'exploiter la réussite récente de son roman *Le Diable boiteux*. Il faisait dialoguer deux personnages de ce roman, Don Cléophas et le diable Asmodée, ajoutant ainsi un prologue et un épilogue à la pièce. Mais ces commentaires déplurent et furent supprimés. La cabale des financiers ne cessa pas pour autant et leurs intimidations, alliées à l'hostilité des Comédiens-Français et au grand froid de l'hiver, eurent raison de sept représentations qui avaient néanmoins obtenu un honnête succès.

■ Établissement du texte

On ne garde aujourd'hui aucun souvenir des *Étrennes* ni de la cabale qui accueillit *Turcaret*. La pièce qui est désormais un classique a été portée à la scène contre l'hostilité et les pressions extérieures. La voyant retirée du théâtre, Lesage tenta de la faire imprimer. Le censeur Antoine Danchet donna son accord le 20 février 1709. Le privilège royal suivit le 23 et fut enregistré par la Chambre syndicale des libraires le 1^{er} mars. La première édition de *Turcaret* fut publiée en mars 1709, par le libraire Pierre Ribou. Elle comportait le prologue et l'épilogue inspirés du *Diable boiteux*. Le texte proposé dans l'édition Garnier-Flammarion (n° 982) tient compte de cette édition originale et de celle de 1735, peu différente. Pour ce qui est des modifications de la version de 1739, on pourra se reporter à l'édition proposée par Jacques Truchet dans la Bibliothèque de la Pléiade (Théâtre du XVIII^e siècle, éditions Gallimard, 1972, tome I, p. 89-159 et p. 1350-1355).

2 - LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV

■ Enchaînement de défaites militaires

La fin du règne de Louis XIV ne fut pas à la hauteur de ses débuts. La paix européenne fut rompue en 1672 avec la guerre de Hollande, en grande partie par la faute de Louis XIV et de ses prétentions hégémoniques. Sa politique de conquête connut une conjoncture défavorable. Le jeu des alliances ne se fit pas au

profit de la France et elle eut à affronter un trop grand nombre de défaites, qui affaiblirent considérablement son armée et son prestige. La Grande Alliance de La Haye se forma à propos de la question de la succession d'Espagne surgie en 1701. Face à l'empereur Léopold et à Guillaume d'Orange, la France se trouvait isolée, avec à ses côtés seulement le duc de Bavière, futur maître des Pays-Bas, et le duc de Modène et de Savoie. Elle devait même bientôt être abandonnée par ces deux alliés. En 1704, la France connut une grande défaite à Höchstädt. L'armée française était constituée de 60 000 hommes : 12 000 furent tués, 20 000 furent faits prisonniers et 10 000 mis en déroute et dispersés. Cette guerre dura plus de treize ans. En 1706, l'armée française fut à nouveau battue à Ramille et à Turin : la France vit ainsi ses positions reculer aux Pays-Bas et en Italie. Louis XIV ne renonça pas pour autant et réussit à mettre sur pied cinq armées, mais elles furent sévèrement battues sur l'Escaut, en 1708. La marche des coalisés sur Paris devait pourtant être arrêtée à Denain en 1712. Ainsi Louis XIV obtint-il la paix à Utrecht (1713) et à Rastadt (1714).

■ Désordre des finances

Pour subvenir aux dépenses énormes de ces guerres, on écrasait le pays sous des charges financières de plus en plus lourdes. Mis en place par Colbert, le système de la Ferme générale vacillait. Il était destiné à permettre à l'État de toucher en bloc toutes les formes d'impôts indirects en déléguant ses pouvoirs à des percepteurs appelés « fermiers généraux », moyennant le paiement d'une somme forfaitaire. Les désastres de la guerre montraient désormais les failles de cette organisation. En temps de paix, Colbert avait réussi à établir un équilibre budgétaire ; mais dès la reprise des affrontements

en 1672, le déficit budgétaire s'imposa, en même temps que l'on augmentait les impôts, que l'on en créait de nouveaux (capitation et dixième) et que l'on utilisait les sources de bénéfices habituelles (ventes d'offices et emprunts). Les revenus publics s'affaiblissant, le bail des Fermes générales diminuait parallèlement : de plus de 60 000 000 de livres en 1683, il était passé à 41 700 000 de livres en 1703 ! Les finances de l'État tombèrent dans un désordre sans précédent. On ne trouvait plus personne pour s'acquitter de la tâche de fermier : même si un acompte demeurait certain, la situation se révélait trop instable.

■ Indignation du peuple

Le peuple se voyait écrasé sous les charges tandis que les finances publiques étaient dilapidées au profit d'un effort de guerre sans autre résultat qu'une série de défaites sanglantes. Sa colère éclata en émeutes. En 1704 eut lieu un soulèvement à Aubusson, où les dépôts de sel furent pillés par les femmes. D'autres émeutes manifestèrent cette indignation populaire à Limoges et à Poitiers en 1705. Des libelles dénonçant les malversations financières aux Français virent le jour. Leurs titres étaient révélateurs à eux seuls : *La nouvelle école de finance ou l'art de voler sans ailes*, *Le Pluton maltôtier*. Les noms des financiers portés ainsi au pilori étaient Choppin, Thavenin, Lacourt, Rousselin, Masson. On pouvait lire dans la quatrième partie du *Pluton maltôtier* : « Les partisans font la loi aux rois, aux princes et à toutes les puissances du monde, leurs pouvoirs dépassent l'imagination, tous les peuples sont absolument sous leur dépendance... Ils lèvent les impôts qu'il leur plaît, ils les augmentent à proportion que l'appétit leur vient. »

■ Vexations des traitants

Boisguillebert écrivait en 1707 dans le chapitre XII du *Factum de la France* : « Ce qu'il y a d'effroyable est que dans la conjoncture présente où la France a besoin de toutes ses forces pour se défendre de tant d'ennemis, on a pris justement le contre-pied, entassant tous les jours traitant sur traitant, avec les circonstances marquées, c'est-à-dire vingt de perte sur le fonds pour un au profit du roi. » Boisguillebert parlait aussi de Chamillard, le successeur de Pontchartrain, qui augmentait le nombre de traitants dans l'idée de multiplier ainsi le bénéfice des Fermes.

À la même époque, Vauban s'exprimait à ce sujet dans *La Dîme royale* : « Tant de droits onéreux... le tout pour nourrir des armées de traitants et de sous-traitants, avec leurs commis de toutes espèces, sangsues d'État dont le nombre sera suffisant pour remplir les galères, mais qui, après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris, parés des dépouilles de leurs concitoyens avec autant d'orgueil que s'ils avaient sauvé l'État. » Saint-Simon (*Mémoires*), Fénelon (lettre anonyme à Louis XIV) et Racine (*Mémoire* remis à Madame de Maintenon) ont aussi donné leur avis indigné sur cette question (cf. « Échos et correspondances », p. 97 sq.).

3 - ALAIN-RENÉ LESAGE (1668-1747)

■ Un orphelin sans ressources (1668-1690)

Alain-René Lesage naquit le 8 mai 1668 à Sarzeau, en Bretagne. Sarzeau se trouve dans la presqu'île de

Rhis, dans le Morbihan. Sa mère mourut alors qu'il n'avait que neuf ans, le 11 septembre 1677. Son père, notaire et greffier du roi, décéda peu après, le 24 décembre 1682. Ainsi, à quatorze ans, Alain-René Lesage se trouvait orphelin de mère et de père. Il fut jusqu'en 1686 confié à des oncles qui dilapidèrent son héritage. Ses études se poursuivirent au collège jésuite de Vannes, où il prit goût au théâtre. À la fin de ses études, il se retrouvait à la fois orphelin et sans ressources.

■ Premières années à Paris (1690-1695)

À vingt-deux ans, en 1690, Lesage décida de quitter le Morbihan pour aller à Paris. Il y fit des études de philosophie et de droit, s'inscrivit ensuite au barreau. C'est à cette époque qu'il fit la dure expérience du monde des financiers en travaillant comme clerc chez un notaire et comme commis chez un traitant. En 1694, à vingt-six ans, il épousa Marie-Élisabeth Huyard, fille d'un artisan, en l'église Saint-Sulpice, dans le sixième arrondissement de Paris. De cette union devaient naître quatre enfants, une fille et trois fils. Il commença alors à se tourner vers l'écriture et publia, en 1695, *Les Lettres galantes d'Aristénète*, traduction libre du grec ancien. Cette œuvre traitait les sujets galants en vogue, mais n'obtint pour autant aucun succès.

■ L'entrée en littérature (1700-1707)

Lesage devint le protégé de l'abbé de Lionne, fils de ministre, qui l'introduisit dans le milieu des orienta-

listes et lui assura jusqu'en 1715 une rente de 6 000 livres, l'encourageant à traduire du théâtre espagnol. De fait, son intérêt pour l'Espagne inspira une grande partie de son œuvre. En 1700, il fit paraître les traductions de deux pièces espagnoles. Il s'agissait de deux comédies, *Le Traître puni* de Francisco de Rojas et *Don Félix de Mendocce* de Lope de Vega. Malgré ses efforts, la représentation donnée en 1702 par les Comédiens-Français du *Point d'honneur* d'après Rojas fut un échec. Mais Lesage ne se découragea pas pour autant, il continua de traduire des œuvres espagnoles comme, en 1704, *Les Nouvelles Aventures de l'admirable Don Quichotte de la Manche* attribuées à Avellaneda. Trois contrefaçons en furent faites en 1705 et des rééditions devaient suivre en 1716, 1738 et 1748, ce qui témoignait parallèlement du succès et de l'intérêt porté à ce travail. Mais Lesage n'avait pas encore acquis de notoriété et l'adaptation qu'il proposa de *Don César Ursin* de Calderón connut un échec lors de sa représentations par les Comédiens-Français, en 1707.

■ Premières réussites et premiers scandales (1707-1712)

Cet échec fut néanmoins suivi du premier succès notable de Lesage, celui d'une comédie, *Crispin rival de son maître*. La pièce fut créée à la suite de *Don César Ursin* à la Comédie-Française, en 1707. C'est cette même année que parut *Le Diable boiteux*, adaptation de l'œuvre de Guevarra proche du style satirique de La Bruyère. Il connut un grand succès de librairie et inspira de nombreux auteurs contemporains comme Dancourt, Mailly ou Le Noble. Les Comédiens-Français refusèrent *Les Étrennes* et *La Tontine* en 1707, sans doute sous la pression des financiers qui s'y trouvaient ridiculisés. La notoriété n'apportait pas à

Lesage que des facilités : il devenait un auteur dangereux par le réalisme de sa peinture des mœurs et la justesse de ses satires sociales.

Sans se décourager, il tira des *Étrennes* une nouvelle pièce, *Turcaret*, que les Comédiens-Français, après tous les épisodes d'une cabale, ne jouèrent que sept fois (voir « Naissance de l'œuvre », p. 8 *sq.*). Lesage garda sans doute de cet épisode de sa carrière une certaine rancune contre la Comédie-Française, qui n'avait pas su résister à la pression des financiers et défendre sa pièce. Il fut ensuite un peu moins prolix pendant quelques années.

■ **Persévérance et succès** **de *Gil Blas de Santillane*** **(1712-1725)**

Ce n'est qu'en 1712 que l'activité d'auteur dramatique de Lesage reprit. Déçu par la Comédie-Française, il se tourna vers le théâtre de la Foire, plus populaire et plus frondeur. Il écrivit seul vingt-neuf pièces. Il collabora aussi, pour plus de cinquante pièces, avec d'autres auteurs, comme d'Orneval et Fuzelier.

Or, c'est la parution des six premiers livres de *Gil Blas de Santillane* qui marqua la nouvelle grande étape de sa carrière : c'était une œuvre originale et non une adaptation. Ce fut un succès, la naissance d'un classique. Sa parution eut lieu en trois moments, 1715 pour les livres I à VI, 1724 pour les livres VII à IX et 1735 pour les livres X à XII. C'est donc l'ouvrage auquel Lesage s'est consacré avec le plus d'acharnement, créant ainsi son chef-d'œuvre romanesque avec la même persévérance que pour son chef-d'œuvre dramatique, *Turcaret*.

■ Rééditions et travail incessant (1725-1740)

L'entêtement de Lesage se révéla aussi fructueux grâce aux rééditions qui furent faites de ses œuvres. *Turcaret* fut édité en 1721, 1724, 1731 et 1734. *Le Diable boiteux* fut remanié et augmenté avant d'être réédité en 1726. *La Tontine*, refusée en 1707 avec *Les Étrennes*, fut finalement créée en 1732, mais sans succès. Enfin, Lesage continua à exploiter la veine espagnole avec de nouvelles traductions et adaptations : le *Roland amoureux* de Boiardo en 1717, l'*Histoire de Don Guzmán d'Alfarache* d'après Mateo Alemán et les *Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchesne* en 1732. En 1734 parurent l'*Histoire d'Estevanille Gonzalès, surnommé le garçon de bonne humeur* et un dialogue, *Une journée des Parques*. *Le Bachelier de Salamanque* parut quelques années plus tard.

On trouve un symbole de cette continuité d'effort de Lesage dans le fait que la dernière publication qu'on lui connaisse, celle de *La Valise trouvée* en 1740, avait été l'occasion d'une reprise des *Lettres d'Aristénète*. Lesage se penchait ainsi, cinquante-cinq ans après, sur sa première œuvre et y retravaillait, ajoutant quelques modifications. C'est un cas exceptionnel de continuité et d'humilité littéraire.

■ Les dernières années (1740-1747)

L'un des fils de Lesage avait commencé une carrière de comédien à la Comédie-Française en 1726. Il avait pris alors le nom de Montmirail. Mais il mourut en 1743. Alors âgé de soixante-quinze ans, Lesage décida

de quitter Paris avec sa famille pour aller retrouver un de ses fils, chanoine à Boulogne-sur-Mer. Il trouva encore le temps d'écrire un *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants* et s'éteignit le 17 novembre 1747. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

4 - CADRE DE L'ŒUVRE

On sait que, jeune homme, Turcaret avait connu professionnellement le milieu des financiers. Durant ses études, entre 1690 et 1692, il avait travaillé comme clerc d'un notaire et commis d'un traitant. Il avait gardé de cette expérience une profonde rancœur contre ce monde. De plus, la situation catastrophique des finances françaises ne faisait qu'accroître la haine populaire contre partisans (voir glossaire, p. 124) et fermiers. Des libelles très violents parurent contre eux en 1708, le sujet était dans l'air du temps.

Lesage n'avait fait que des traductions ou des adaptations dans le début de sa carrière. C'est avec le *Diable boiteux* que, pour la première fois, il avait osé produire une création personnelle. *Turcaret* prenait place dans cet effort d'indépendance et d'originalité que fournissait depuis peu Lesage. Sa grande réussite fut justement d'offrir avec *Turcaret* une œuvre en parfait accord avec l'actualité et les sujets débattus à l'époque.

D'autres auteurs l'avaient précédé dans cette voie, comme Noland de Fatouville, avec *Le Banqueroutier* (où apparaissait un monsieur Rafle et un Persillet annonciateur de Turcaret) et *Le Marchand dupé*,

Dancourt avec *L'Été des coquettes*. Mais la plus grande inspiration de Lesage est sans doute venue de deux traditions voisines, celle du théâtre de Molière (cf. « L'héritage de Molière », p. 92) et de celui des Italiens et de la Foire.